



---

## Programme de la formation

### Formation Acteur PRAP 2S

 En groupe sur site

 21 heures sur 3 jour(s)

 Tout public, Salarié en poste, Demandeur d'emploi, Particulier, Indépendant et dirigeant, Agent de la fonction publique, Etudiant, Jeune en insertion professionnelle, Bénévole

 À partir de 750 € Net de taxe par participant

### Description courte

Formation Acteurs PRAP IBC

Plus qu'une formation, le dispositif PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) est une démarche permettant à l'entreprise d'être dotée d'un outils de prévention efficace et participatif.

En effet, grâce au formateur qui aura pris le soin d'analyser la demande avec la collecte d'informations et indicateurs fournis par l'entreprise, la formation sera personnalisée et les salariés deviendront alors acteurs de leur prévention et de celle de leurs collègues.

L'acteur sera alors à même d'identifier des situations à risques et de proposer des solutions ou pistes de solutions en collaboration avec les autres acteurs incontournables (Direction, Instance Représentative du Personnel,...)

### Profil des participants

Tous les acteurs de l'entreprise soucieux de préserver leur santé, améliorer leur cadre de vie au travail et être acteur dans la politique de prévention de son entreprise.

### Prérequis

Le responsable de l'établissement suit cette formation d'acteur ou ayant suivi la formation Dirigeant

<https://www.atout-synergia.fr/nos-formations/38-prevention-des-risques-lies-a-l-activite-physique-prap/106-formation-dirigeant-prap>

### Objectifs

**pour le salarié :**

- Devenir acteur de sa santé / sécurité au travail
- Déterminer les bons gestes et les bonnes postures
- Pouvoir proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques, et participer à leur mise en œuvre.
- Utiliser les techniques de manutention et d'économie d'effort.

**pour l'entreprise :**

---

- 
- Etre en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Réduire le nombre d'accidents du travail et des situations à risques.

## Aptitudes et compétences visées / attestées

1. Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

2. Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

3. Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

## Contenu

- Le corps humain et les TMS.
- Identifier les risques liés à son métier (mécaniques, psychosociaux et environnementaux).
- Déterminer les causes d'exposition aux risques.
- Evaluer les dommages potentiels liés à l'activité physique.
- Participer à la maîtrise des risques et rechercher des éléments d'amélioration au sein de son entreprise.
- Respecter la chaîne d'information.
- Évaluation certificative n°1.
- Principes de sécurité et d'économie d'effort.
- Évaluation certificative n°2.

## Pédagogie et organisation

- Alternance de théorie et de pratique, études de cas et exercices sur son propre poste de travail.
- Supports vidéo.

Formateur certifié depuis 2017

## Mode de validation

Un **certificat « Acteur PRAP IBC »** valable 24 mois, sera délivré au candidat si réussite de l'évaluation finale (connaissances théoriques et pratiques).

## Financements possibles

---

---

Organisme de formation Datadocké

Financement possible par les OPCA

---